




DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2019/134

**OBJET : ETUDE PREALABLE AUX TRANSFERTS DE
COMPETENCES EAU POTABLE – ASSAINISSEMENT COLLECTIF
ET NON COLLECTIF – EAUX PLUVIALES SUR LE TERRITOIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MONTESQUIEU**

Envoyé en préfecture le 30/09/2019
Reçu en préfecture le 30/09/2019
Affiché le 
ID : 033-243301264-20190924-2019_134-DE

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 44

Nombre de Conseillers présents : 31

Nombre de Conseillers présents et représentés : 40

Quorum : 23

Date de convocation : 16 septembre 2019

Date d'affichage de la convocation au siège : 16 septembre 2019

Le 24 septembre de l'année deux mille
dix-neuf à 18h30
à Martillac – Technopole Montesquieu

Le Conseil Communautaire de la
Communauté de Communes de Montesquieu,
légalement convoqué, s'est réuni sous la
présidence de Christian TAMARELLE.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	E	Mme TALABOT
BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		FATH Bernard	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	E	Mme BOURROUSSE
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean-André (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoît (Maire)	P		BOS Fabrice	P	
TALABOT Martine	P		CHENNA Nadine	P	
BARRÈRE Philippe	P		EYL Muriel	E	Mme LABASTHE
LAGARDE Valérie	P		FOURNIER Catherine	E	M. FATH
BLANQUE Thierry	E	M. DARBO	LABASTHE Anne-Marie	P	
CANADA Béatrice	P		MOUCLIER Jean-François	P	
BALAYE Philippe	P		POLSTER Monique	A	
BOURROUSSE Michèle	P		LACOSTE Benoît	P	
GACHET Christian	P		BROSSIER Jean-Marie	P	
ROUSSELOT Nathalie	A		GERARD Laure	P	
DURAND Félicie	E	M. CHEVALIER	CHEVALIER Bernard	P	
LARRUE Dominique	E	M. CONSTANT	HEINTZ Jean-Marc	E	Mme BOURGADE
BETES Françoise	E	M. LEMIRE	BORDELAIS Jean-François	P	
DE MONTESQUIEU Alexandre	P		DEBACHY Maryse	P	
MARTINEZ Corinne	P		KESLER Jean	A	
OHRENSSTEIN-DUFRANC Sylvie	A				
AULANIER Benoist	P				

Le conseil communautaire nomme Mme GERARD, secrétaire de séance.
Le procès-verbal de la réunion du 2 juillet 2019 est adopté à l'unanimité.

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2019/134

**OBJET : ETUDE PREALABLE AUX TRANSFERTS DE
COMPETENCES EAU POTABLE – ASSAINISSEMENT COLLECTIF
ET NON COLLECTIF – EAUX PLUVIALES SUR LE TERRITOIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MONTESQUIEU**

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu,

Vu l'avis de la commission infrastructures du 10 septembre 2019,

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite loi NOTRÉ, en son article 64 IV a acté le caractère obligatoire des compétences Eau et Assainissement des eaux usées pour les Communautés de Communes à compter du 1er janvier 2020,

Vu la Loi n°2018-702 du 3 août 2018 (Loi Ferrand) relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux Communautés de Communes, promulguée au Journal Officiel n°179 du 5 août 2018,

Vu les délibérations des conseils municipaux des communes de la CDC de Montesquieu s'opposant au transfert de compétences au 1^{er} janvier 2020,

Considérant eu égard à l'importance de la réorganisation qu'induirait le transfert de ces compétences à la CDC, d'une part, aux enjeux techniques, humains et financiers d'autre part, qu'il est nécessaire de se donner du temps pour étudier de manière fine et précise les incidences et préparer sereinement les évolutions induites,

Considérant l'avis favorable du bureau,

EXPOSE

A ce titre, il est nécessaire de réaliser, une étude préalable aux transferts de compétences eau potable, assainissement collectif et non collectif et eaux pluviales du territoire de la Communauté de Communes de Montesquieu.

Celle-ci se décompose en 3 parties :

- L'état des lieux et diagnostic des services,
- Les scénarii de projets de service sur le territoire intercommunal présentant la stratégie organisationnelle et le mode de gestion aboutissant à un Plan Pluriannuel d'Investissement sur 10 ans,
- Le choix de projet de service et son éventuelle mise en œuvre.

Il est précisé que l'accord de chaque maître d'ouvrage sera sollicité pour que la Communauté de Communes de Montesquieu porte la maîtrise d'ouvrage de cette étude.

De ce fait, il est nécessaire d'établir une convention de groupement de commande entre la Communauté de Communes de Montesquieu et les différents maîtres d'ouvrage des services publics de l'eau potable, de l'assainissement collectif et non collectif et des eaux pluviales, concernés par le territoire de l'étude.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 30/09/2019

Reçu en préfecture le 30/09/2019

Affiché le

ID : 033-243301264-20190924-2019_134-DE

SLOW

N°2019/134

**OBJET : ETUDE PREALABLE AUX TRANSFERTS DE
COMPETENCES EAU POTABLE – ASSAINISSEMENT COLLECTIF
ET NON COLLECTIF – EAUX PLUVIALES SUR LE TERRITOIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MONTESQUIEU**

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Accepte que la Communauté de Communes de Montesquieu assure la maîtrise d'ouvrage de l'étude préalable aux transferts de compétences eau potable, assainissement collectif et non collectif et eaux pluviales de son territoire,
- Passe une convention de groupement de commande avec les SIAEPA de La Brède et Saint Selve, le SIAEP de Léognan Cadaujac et les communes de Saucats, Cabanac et Villagrains, Léognan, Cadaujac et Beautiran définissant les engagements de chaque partie,
- Finance la réalisation de cette étude à hauteur de 100 %, déduction faite des aides financières allouées par les différents partenaires institutionnels,
- Autorise le Président à solliciter les participations financières des différents partenaires institutionnels (Agence de l'Eau Adour Garonne, Département de la Gironde, et autres),
- Autorise le Président à engager toutes les démarches nécessaires à la réalisation de ces décisions.

Fait à Martillac, le 24 septembre 2019

Le Président de la CCM
Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement